

CAPN des BIBAS – 29 novembre 2019

Les élus Snasub-FSU et CGT réunis le 29 novembre 2019 à la CAPN des Bibas déplorent le manque de considération du Ministère vis-à-vis des instances représentatives du personnel.

Il y a quelques semaines, les commissaires paritaires magasiniers ont appris que des établissements modifiaient leurs propositions pour le tableau d'avancement, et ce, après la tenue de la CAPN compétente.

Les élus ont demandé que la CAP soit reconvoquée pour examiner ces situations. Le Ministère a refusé, arguant que la CAP n'avait qu'un rôle consultatif.

Pour nous, cette décision démontre le mépris sans nom que le Ministère porte à la représentation des personnels.

Par ce geste, le Ministère applique avant même son entrée en vigueur la loi de transformation de la fonction publique, qui supprime l'essentiel des prérogatives des CAPN.

Nous dénonçons ici ces pratiques et rappelons que nous exigeons l'abrogation de cette loi indigne.